

**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, Députée,
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et des Médias**

Objet : Evaluation des expériences-pilotes de masters en alternance.

Monsieur le Ministre,

Depuis l'année académique 2011-2012, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est lancée dans l'enseignement supérieur en alternance. En collaboration avec Agoria Wallonie, la Confédération de la Construction wallonne et Essenscia Wallonie, quatre premiers masters pilotes ont été lancés. Organisés en Hautes Ecoles, ceux-ci débouchent sur des diplômes en gestion de la production, en génie analytique, en gestion de chantier spécialisé en construction durable et en *facility management*.

Ces nouvelles formations répondent à un besoin de meilleure adéquation entre les compétences recherchées par nos entreprises et l'offre du marché du travail. Elles sont aussi l'occasion de cibler des métiers émergents et des métiers en pénurie. Par ailleurs, l'enseignement supérieur en alternance permet d'ouvrir la voie à des nouvelles méthodes pédagogiques destinées à attirer de nouveaux profils d'étudiants, tels les jeunes travailleurs en réorientation professionnelle.

Le décret relatif aux études relevant de l'enseignement supérieur en alternance planifie que « ces expériences-pilotes feront l'objet d'une évaluation intermédiaire annuelle et d'une évaluation finale au plus tard à la fin de l'année académique 2013-2014 ». Ce travail d'évaluation a été confié à un comité de pilotage.

Par ailleurs, ce même décret prévoit « qu'en fonction du résultat de cette évaluation, le Ministre de l'enseignement supérieur poursuivra l'intégration de l'alternance dans l'enseignement supérieur ou apportera, en concertation avec les acteurs concernés, les éléments correctifs nécessaires ».

Monsieur le Ministre,

- L'évaluation finale est-elle terminée ? Quels sont les principaux enseignements quant aux profils des étudiants, leurs résultats académiques et leur insertion sur le marché du travail? Quelles recommandations ont été émises ?
- Au-delà de cette évaluation, avez-vous pris des contacts avec les organisations patronales partenaires, avec d'autres organisations patronales et avec des établissements en vue d'éventuellement adapter les quatre masters existants voire d'ouvrir l'alternance à d'autres formations supérieures ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Isabelle Moinnet